

FORMATION PERMIS AAC

Rendez-vous pédagogiques : 8h

Mise en pratique de la réglementation en circulation : 20h

 28 heures

€ 1 571 €

Ce tarif comprend :

- Gestion administrative
 - Prise en charge de la démarche d'enregistrement auprès de l'ANTS
 - Pochette pédagogique personnalisée ECF :
 - Livret d'apprentissage numérique
 - Fiches d'évaluation et de suivi
 - Disque AAC
- Formation pratique :
 - Application de la réglementation
 - Formation aux différentes techniques de conduite
 - Entraînement, préparation et accompagnement à l'examen B
 - Suivi pédagogique
 - **1ère présentation à l'examen pratique**
 - Rendez-vous préalable : 2h
 - Rendez-vous pédagogiques obligatoires : 6h

Prestations complémentaires :

1. Si vous souhaitez des heures supplémentaires, celles-ci seront facturées 57€ de l'heure
2. Représentation à l'examen de conduire : 57€

Pour vous présenter à l'examen de conduire :

1. Avoir 17 ans
2. Avoir validé le code.
3. Évaluation préalable **OBLIGATOIRE** d'une heure à régler en supplément : 50€

